

EPHEMERIDES THEOLOGICAE LOVANIENSES
LOUVAIN JOURNAL OF THEOLOGY AND CANON LAW

ETL

A Quarterly Publication Edited by the Katholieke Universiteit Leuven
and the Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

EDITORIAL BOARD

J.-M. Auwers – E. Brito – L. De Fleurquin – J. Famerée (Secretary)
É. Gaziaux – J. Haers – A. Join-Lambert – L. Kenis – M. Lamberigts
G. Van Belle (General Editor) – J. Verheyden
Professors of Theology and Canon Law

EDITORIAL ASSISTANTS

R. Corstjens – P.-E. Van Overbeke

VOLUME 82

2006

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
LOUVAIN-LA-NEUVE



KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN
LEUVEN

Petrus Sutor et son plaidoyer contre les traductions de la Bible en langue populaire (1525)

Wim FRANÇOIS

Faculty of Theology, K.U.Leuven

C'est en 1525 que Petrus Sutor, chartreux et docteur en théologie parisien, écrivit son œuvre *De tralatione Bibliae*. Le dernier chapitre de ce livre contenait un plaidoyer détaillé contre les traductions de la Bible en langue vulgaire. L'œuvre peut aussi passer pour le premier traité théologique des Temps Modernes qui rejette de façon systématique la Bible populaire. Dans l'article ci-dessous nous voulons d'abord dissenter sur l'auteur et sur les circonstances dans lesquelles ce livre fut écrit. Ensuite, nous donnerons une analyse détaillée de la structure et du contenu du dernier chapitre du *De tralatione Bibliae*.

I. SITUATION DE L'AUTEUR ET DE SON LIVRE *DE TRALATIONE BIBLIAE*

Durant l'été 1523 la Faculté de Théologie de Paris qui, sous la direction de son syndic Noël Beda, prenait très au sérieux sa vocation en tant que préservatrice de la doctrine saine, avait entamé un débat concernant l'autorisation éventuelle de nouvelles versions latines (basées sur l'hébreu et le grec) et de traductions en langue populaire¹. Les voix modérées

* Je tiens à remercier M^{lle} Jacqueline Van De Walle pour sa collaboration appréciée à la traduction de ce texte.

1. Une analyse de cet épisode dans: F.M. HIGMAN, *Censorship and the Sorbonne. A Bibliographical Study of Books in French Censured by the Faculty of Theology of the University of Paris, 1520-1551* (Travaux d'humanisme et renaissance, 172), Genève, 1979, pp. 24-25; J.K. FARGE, *Orthodoxy and Reform in Early Reformation France. The Faculty of Theology of Paris, 1500-1543* (Studies in Medieval and Reformation Thought, 32), Leiden, 1985, pp. 177-178; M. VEISSIÈRE, *L'évêque Guillaume Briçonnet (1470-1534). Contribution à la connaissance de la Réforme catholique à la veille du Concile de Trente*, Provins, 1986, pp. 238-243, 251-254; P. AQUILON, *Paris et la Bible française 1516-1585*, dans *Censures. De la Bible aux larmes d'Éros. Le livre et la censure en France*, Paris, 1987, 12-22, spéc. pp. 12-16. Le registre contenant les procès-verbaux des séances de la Faculté de Théologie de Paris fut publié: *Registre des procès-verbaux de la Faculté de Théologie de Paris*. Tome 1: *De 1505-1523*. Publié pour la première fois par A. CLERVAL, Paris, 1917; *Registre des procès-verbaux de la Faculté de Théologie de l'Université de Paris de janvier 1524 à novembre 1533*. Édité et annoté par J.K. FARGE (Textes et documents sur l'histoire des universités), Paris, 1990. Dans la suite du texte, ce registre sera indiqué par le sigle RCTF. Les conclusions finales de la Faculté sont aussi publiées dans: [DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, Carolus,] *Collectio judiciorum de novis erroribus... Censoria*

furent consciencieusement étouffées à la Faculté de Théologie de Paris, ce qui fit que le 22 août 1523, il fut décidé unanimement que des nouvelles versions bibliques traduites en latin à partir du grec ou de l'hébreu – dans ce cas précis la Faculté référa explicitement à Érasme et Jacques Lefèvre d'Étaples – devaient être interdites. On réserve le même sort aux traductions de la Bible en langue vulgaire². L'idée que les humanistes préparaient entre autres par leurs nouvelles traductions bibliques le chemin à Luther et à la Réformation, jouait certainement en arrière-plan. Toutefois, le Roi François I^{er} prit Érasme sous sa protection, comme la Faculté dû l'apprendre le 3 novembre 1523 par une lettre officieuse³. Les traductions bibliques de Lefèvre aussi avaient été réalisées avec le soutien explicite de la Cour. La Faculté de Théologie n'osa par conséquent pas à ce stade de l'enquête officialiser sa condamnation du 22 août par une *Determination*. Le verdict des théologiens n'eut donc pas d'influence sur l'édition des parties ultérieures du Nouveau Testament français de Lefèvre, bien que le traducteur veilla encore plus rigoureusement à baser ses traductions exclusivement sur la Vulgate.

Cependant, les théologiens parisiens ne lâchèrent pas les humanistes. Après la lettre royale du 3 novembre 1523, Beda avait discrètement entamé une enquête critique des *Paraphrases* d'Érasme sur les Évangiles et les Épîtres de saint Paul. Dans des articles divers ou *annotationes*, il indiqua ce qui n'était pas entièrement conforme à la doctrine saine. Ces *annotationes* étaient parvenues aux mains d'Érasme par l'intermédiaire de François de Loynes, le président du *Parlement de Paris*, et Beda lui-même les envoya à Pierre Cousturier dit Petrus Sutor, qui préparait une œuvre contre les nouvelles versions de la Bible latine et contre des traductions en langue populaire, et qui avait sollicité explicitement l'aide de Beda⁴. Sutor était un chartreux et un ancien condisciple de Beda à Paris, et il était indéniablement un coreligionnaire du syndic⁵. Le 30 août 1524

etiam iudicia insignium academiaram..., t. 2: *In quo exquisita monumenta ab anno 1521 usque ad annum 1632 continentur la Caroli Du Plessis d'Argentré, Lutetiae Parisiorum*: apud Andream Cailleau..., 1728, 2, xx, 548, 384 p.; in f^o.

2. «... Consimiliter iudicavit eadem Facultas de traductione ejusdem bible de latino in vulgare, quod scilicet sunt omnino prohibende nec ferende...» (RCFT 1, 22 août 1523, f. 106r, cité dans *Registre des procès-verbaux*, éd. CLERVAL [n. 1], p. 380).

3. RCTF 1, 3 novembre 1523, f. 116r, cité dans *Registre des procès-verbaux*, éd. CLERVAL (n. 1), pp. 401-402.

4. FARGE, *Orthodoxy and Reform* (n. 1), p. 187.

5. Pierre Cousturier ou Couturier naquit vers 1475-1480 à Chêmeré-le-Roy dans le diocèse du Mans. Il fit probablement ses études d'arts au collège Ste Barbe à Paris. En 1502 il devint *socius* au collège de la Sorbonne, où il deviendrait plus tard aussi procureur, bibliothécaire et prieur (1504-1505). Le 16 avril 1510, il obtint le doctorat en théologie. Comme bénéficiaire, il occupait à partir de 1509 le poste de curé de Saint-Loyer dans le diocèse de Sées. Le 28 janvier 1511 il entra chez les chartreux de Vauvert, près de Paris, un monastère qui bénéficiait d'une solide réputation dans les milieux humanistes parisiens grâce à sa bibliothèque riche et variée. Entre 1514 et 1531 Sutor fut prieur de quatre monastères chartreux: Val-Dieu dans la région de Perche à l'ouest de Paris (1514-1517), Vauvert près de Paris (1517-1519?), Preize près de Troyes (1523-1525) – c'est pendant

le livre de Sutor fut mis à l'ordre du jour de la réunion de la Faculté et approuvé⁶. Le 28 février 1525, il fut publié chez Jehan Petit⁷. Les enquêtes de Beda et de Sutor révèlent la stratégie que la Faculté suivait à l'époque: un *magister* individuel recevait la «permission» de formuler un jugement théologique et même de la défendre dans une publication, où le point de vue énoncé était cependant *de facto* celui de la Faculté. Toutefois, cette dernière pouvait rester en arrière-plan en tant qu'institution afin de ne pas défier les sensibilités royales⁸.

Dans sa préface du *De tralatione Bibliae*, Cousturier expliqua qu'il avait fui le monde pour trouver le repos spirituel dans la solitude de la chartreuse, mais que les paraphrases et nouvelles traductions bibliques de quelques insupportables «theologastri (quos antichristi praecursores vocant)» – visant ainsi des humanistes comme Érasme et Lefèvre d'Étaples – l'avaient défiées et qu'il se sentait donc obligé de sortir de l'isolement⁹.

En vingt-deux chapitres, Sutor traita la question des traductions de la Bible¹⁰. Il commença par un chapitre consacré aux langues originelles dans lesquelles avaient été écrites les Écritures, c'est à dire le grec et l'hébreu. Dans ce contexte il défendit entre autres la thèse que l'Évangile de

cette période qu'il écrivit *De tralatione bibliae* – et Notre-Dame-du-Parc à Maine en 1531. Enfin, il devint aussi visiteur de l'Ordre de la *Provincia Franciae ad Sequanam*. Il mourut à Notre-Dame-du-Parc le 18 juin 1537. Cousturier écrivit aussi *De vita cartusiana* (1522), une vaste défense de la vie des chartreux et une de ses œuvres principales. Il était un adversaire notoire des humanistes et des réformateurs. Il était partisan d'une réforme dans l'Église par un retour vers une observance stricte dans la vie monastique, et une meilleure formation du clergé. Dans ses divers écrits, il défendit toujours un point de vue strictement orthodoxe. Voir à ce sujet: J.K. FARGE, *Biographical Register of Paris Doctors of Theology 1500-1536* (Subsidia mediaevalia, 10), Toronto, 1980, pp. 119-121; J.K. FARGE, Pierre Cousturier, dans P.G. BIETENHOLZ – T.B. DEUTSCHER (éds.), *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, t. 1, Toronto – Buffalo – London, 1985, 352-353; J. HOGG, *Sutor, Petrus*, dans *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon* 11 (1996) 279-283.

6. RCFT 1, 30 août 1524, f. 149r, cité dans *Registre des procès-verbaux*, éd. FARGE (n. 1), p. 50 n° 43A. Voir aussi: FARGE, *Orthodoxy and Reform* (n. 1), p. 179.

7. SUTOR, Petrus, *De tralatione bibliae, et novarum reprobationum interpretationum...*, Parisiis: apud Ioannem Parvum [= Petit], 1525, Av, CI, [1] f.; in f^o. Pour une analyse détaillée de cette œuvre et surtout de la position de Sutor quant aux traductions de la Bible en langue populaire, voir: H. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie als Reformproblem bei Erasmus von Rotterdam, Thomas More und William Tyndale* (Studies in the History of Christian Thought, 9), Leiden, 1975, pp. 203-223. Voir aussi: E. RUMMEL, *Erasmus and His Catholic Critics* (Bibliotheca humanistica & reformatrica, 45), t. 2, Nieuwkoop, 1989, pp. 61-73.

8. Érasme aussi était d'avis que Sutor défendait de façon semi-officielle la position de la Faculté de Théologie (Érasme à Pirkheimer, 26 août 1525 [ALLEN, 6], n° 1603, p. 155 l. 33 – 156 l. 35). La dédicace de Sutor aux théologiens de Paris en est encore une indication supplémentaire (SUTOR, *De tralatione Bibliae* [n. 7], f. Aiiir-v).

9. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. Aiiir.

10. Pour un aperçu des thèmes et de la terminologie employée: SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), ff. Aiii-Av.

Matthieu fut originellement rédigé en hébreux, en se tournant violemment contre les humanistes qui en doutaient. Il prêta beaucoup d'attention à la Septante dont les auteurs pouvaient être dits inspirés d'une façon particulière («divinam, divinitusque factam fuisse»¹¹). Dans ce premier chapitre, une place importante fut évidemment consacrée à la traduction latine de Jérôme. Et dans divers autres chapitres encore, Sutor élaborait sur la Vulgate. Selon lui, celle-ci fut inspirée par Dieu-même et remplie d'autorité par l'usage même que l'Église en a fait pendant des siècles. Par conséquent Sutor défendait la Vulgate comme une version «vera ac fidelis», «probata atque autentica» et «sufficiens»¹². Il était convaincu que la version de la Vulgate circulant à son époque fut la même que celle que Jérôme avait rédigée autour de l'an 400. Les théologiens parisiens considéraient que c'était sacrilège de prétendre – comme le faisaient les humanistes¹³ – que ce texte était sujet à corruption et qu'il devait être émendé sur base de l'original hébreu et grec. Il était déraisonnable de penser que l'Église se soit trompée pendant des siècles quand elle avait fait confiance à la Vulgate¹⁴. La foi, les pratiques et la liturgie de l'Église étaient en grande partie basées sur ce texte latin autorisé. La foi entière risquait de vaciller s'il s'avérait que l'Église se soit trompée sur ce texte: «viciosa utatur scriptura, consequens est eam errare in his quae ad fidem pertinent»¹⁵.

Dans le vingt-deuxième et dernier chapitre, Petrus Sutor traite le problème des traductions de la Bible en langue vulgaire et visa à répondre aux positions de Lefèvre et d'Érasme. Dans le préambule du dernier chapitre, Sutor se fixa un triple but. Tout d'abord, il voulut expliquer pourquoi les traductions de la Bible en langue populaire étaient fondamentalement condamnables. En deuxième lieu, il planifia un plaidoyer pour que ne soit pas admises des récentes traductions de la Bible en langue vulgaire, mais qu'elles soient refusées. Finalement, il tiendrait une «pia que-

11. SUTOR, *De tralatione Bibliae* (n. 7), f. Aiiir.

12. SUTOR, *De tralatione Bibliae* (n. 7), ff. Aiiir-v, XLIX, LIIV. Au moment où Cousturier écrivit son ouvrage, l'Église n'avait pas encore, par un décret officiel quelconque, confirmé la Vulgate comme version «authentique». Ce n'est que lors de sa quatrième session, le 8 avril 1546, que le Concile de Trente a déclaré «authentique» la Vulgate, qui, seule, pouvait être employée dans les cours, disputes, prédications et expositions scripturaires publiques de l'Église. Il est évident quand-même que les esprits catholiques ont été préparés par des théologiens comme Pierre Cousturier et François Titelmans (Voir: A. ALLGEIER, *Authentisch auf dem Konzil vom Trient. Eine wort- und begriffsgeschichtliche Untersuchung*, in *Historisches Jahrbuch* 60 [1940] 142-158; Id., *Haec vetus et vulgata editio. Neue wort- und begriffsgeschichtliche Beiträge zur Bibel auf dem Tridentinum*, in *Biblica* 29 [1948] 353-390).

13. Voir en particulier: E.F. RICE, *Saint Jerome in the Renaissance* (Johns Hopkins Symposia in Comparative History), Baltimore – London, 1985, pp. 175-179; G. BÉDOUELLE, *Editions of the Bible*, in H.J. HILLERBRAND (éd.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, t. 1, New York – Oxford, 1996, 158-163.

14. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XLVII.

15. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), ff. LIIV-LIIV.

rimonia» pour que les «termes» de la foi catholique («termini fidei catholicae»), les doctrines des Écritures et la grandeur de la chrétienté soient traduits véridiquement pour son époque¹⁶.

II. STRUCTURE ET CONTENU DU VINGT-DEUXIÈME CHAPITRE

1 *Improbatio*: Objections contre les traductions de la Bible en langue populaire

Dans la première partie («improbatio»), Sutor expliquait les raisons de ses réserves envers les traductions de la Bible en langue vulgaire. En accord avec la méthode de discussion usuelle en scolastique, Sutor commença par la formulation des thèses qu'il voulait réfuter. Premièrement, il fut soutenu par les humanistes que les illettrés et femmes simples du peuple qui ne maîtrisaient pas le latin, pouvaient pourtant connaître les Écritures, et que, par conséquent, les livres sacrés pouvaient être plus largement propagés et ouverts à l'intelligence de tous, les Écritures ayant été transmises pour le salut de chacun. Sutor entendit aussi certains humanistes prétendre que la connaissance de la Bible en entier était même indispensable au salut, voire qu'il revenait à chacun de connaître les mystères des Écritures. Au sujet de cette déclaration de Sutor, H. Holeczek signala à juste titre qu'aucun des humanistes comme Érasme ou Lefèvre d'Étaples n'ait jamais prétendu que la lecture de la Bible était indispensable au salut¹⁷. Enfin, comme l'affirmait Sutor, il fut froidement posé que les Saintes Écritures pouvaient être, sans aucun danger, discutées et traitées par chacun¹⁸.

(a) La lecture de la Bible n'est certainement pas indispensable au salut de tous

En opposition à ces thèses, Sutor tenta d'abord de prouver que l'intelligence de la Bible n'était pas indispensable (au salut) pour tous¹⁹. Les gens simples n'étaient pas tenus de connaître les Saintes Écritures dans leur ensemble. Ils n'en étaient d'ailleurs pas capables, suite à un manque

16. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIII.

17. HOLECZEK, *Humanistische Bibelpilologie* (n. 7), p. 207.

18. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIII: «Dicet quispiam, ut ydiotae et mulierculae, quae latine nesciunt sacram scripturam nosse possint, sicque scriptura ipsa plenius divulgetur, et ab omnibus intelligatur, quae pro salute omnium tradita est. Bella scilicet responsio, quasi vero notitia totius bibliae sit omnibus necessaria ad salutem, aut etiam ad omnes pertineat sacrae scripturae mysteria nosse, vel denique possint literae divinae sine periculo passim ab omnibus tractari. Haec enim falsa».

19. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIII: «... certum est... bibliae intelligentiam omnibus necessariam non esse».

de développement intellectuel ou parce qu'ils étaient absorbés par les occupations et soucis de cette vie terrestre²⁰. La conclusion était donc claire: si l'Église demandait à de telles personnes de lire et de comprendre la Bible en vue de leur salut, elle demanderait quelque chose d'impossible et ceci conduirait à leur damnation plutôt qu'à leur salut. Par conséquent, il était suffisant pour le peuple de connaître et de réciter régulièrement le Pater, les articles de la foi, les dix commandements, les préceptes de l'Église et les obligations liées au statut de la personne²¹:

(b) La lecture de la Bible n'est aucunement utile ou salutaire

En deuxième lieu, Sutor s'adressa à ceux qui déclaraient que s'il n'était peut-être pas indispensable au salut, il était bel et bien utile et salutaire de rendre les Écritures en langue vulgaire disponibles pour chacun. À ceux-là, le chartreux et théologien répondit qu'au contraire, traduire la Bible en langue vulgaire était téméraire²². Pour soutenir cette thèse, Sutor tirait des arguments à partir des Écritures-mêmes telles qu'elles avaient été commentées par les Pères de l'Église. Le passage scripturaire par excellence, systématiquement cité par les adversaires de la Bible en langue vulgaire afin de démontrer que les vérités de la foi ne pouvaient pas être soumises à des personnes qui n'en étaient pas assez dignes²³, était Mt 7,6: «Ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré, ne jetez pas vos perles devant les porcs». Ce passage fut expliqué de façon allégorique par Sutor en faisant appel à l'*Opus imperfectum in Matthaum* transmis sous la plume de Chrysostome (mais en effet l'œuvre d'un évêque ou prêtre arien de la fin du cinquième siècle)²⁴. Les perles étaient identifiées aux mystères de la foi. Comme les perles préservées en sécurité dans l'écaille d'huître dans les profondeurs de la mer, ainsi tous les mystères divins étaient contenus dans des mots et se trouvaient «in altitudine sensus» des Écritures. Les perles ou mystères ne pouvaient être confiés qu'à ceux qui recherchaient la vérité et qui vivaient en accord avec la raison humaine. En revanche les porcs et chiens désignaient ceux à qui les mystères ne devaient pas être

20. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «Obligarentur enim pene omnes ad impossibile, cum plerique vel ob ingenii tarditatem, vel propter occupationes et sollicitudines huius vitae, vel aliunde non possent bibliam ipsam scire».

21. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «... satis est regulariter simplici popello scire dominicam orationem, fidei articulos, praecepta decalogi, praecepta ecclesiae quae passim proponuntur, et denique quae ad suum statum pertinent».

22. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «... probemus tralationem bibliae in maternam linguam esse admodum temerariam».

23. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «Enimvero sacris ipsa literis videtur esse adversa quibus iubet veritas qui Christus est, ne mysteria veritatis indignis ponantur».

24. Référence manifeste à [Ps.-]JOHANNES CHRYSOSTOMUS, *Opus imperfectum in Matthaum* XVII, éd. J.-P. MIGNÉ (PG, 56), Paris, 1859, cc. 728-729. Le père J. van Banning s.J. prépare une nouvelle édition de l'*Opus Imperfectum* pour le *Corpus Christianorum. Series Latina*. Une introduction à cette édition a déjà été publiée: *Opus imperfectum in Matthaum. Praefatio*, éd. J. VAN BANNING (CC SL, 87B), Turnhout, 1988.

livrés. Les porcs étaient ceux qui étaient devenus fainéants par une vie tournée vers les jouissances terrestres. Si les perles des mystères leur étaient livrées, ils n'en saisiraient pas la préciosité mais les considéreraient comme des récits purement terrestres et ils les piétineraient par leurs actes charnels²⁵. Sutor approfondit ce raisonnement de l'auteur anonyme de l'*Opus Imperfectum*, avec le danger fort probable de tomber dans l'allégorisme arbitraire. D'après le chartreux, les chiens étaient les adversaires acharnés de la vérité, qui se vautraient dans leur vie de pécheur «ad vomitum peccatorum reversi»²⁶. Les mystères contenus dans les Écritures ne pouvaient pas être livrés froidement aux «canes», «porci» et autres «indigni» de la «republica», afin qu'ils ne les piétinent pas par leurs péchés, qu'ils ne les rejettent pas par incompréhension des Écritures ou qu'ils ne soient pas induits en erreur par une mauvaise interprétation²⁷. Sans que Sutor lui-même n'ose donner une application immédiate, il semblait indiquer par «porci», «canes» et «indigni» la multitude de laïcs qui appartenaient encore au monde ou «republica» et qui ne faisaient partie de l'Église qu'en tant qu'«objets passifs du travail pastoral»²⁸. Ceci implique que «le monde» était placé en opposition à l'«ecclesia» que Sutor concevait apparemment être uniquement composée du clergé, ce qui trahit en effet une conception ecclésiologique étrange²⁹.

Un deuxième passage scripturaire cité par Sutor afin de soutenir son opinion, était Lc 4, 20: «Il replia le livre, le rendit au servent et s'assit»³⁰. Comme Holeczek le signale à juste titre, la simple représentation d'une scène est élevée par Sutor à un acte exemplaire obtenant une validité générale: le Christ confie les Écritures aux *ministri*; c'est donc le clergé qui reçoit le pouvoir d'en disposer³¹. En guise d'autorité patristique, Sutor

25. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv. Cf. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 209: «'Porci' seien Wesen, die nur der Befriedigung ihrer Begierden leben, denen alles 'irdisch' schmeckt, und die keinen Blick für das Höhere haben...».

26. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv. D'après HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 209: «... die 'canes' sind die 'impugnatores veritatis', die die Wahrheit nur kennenlernen, um sie anzugreifen».

27. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «... non sunt passim committenda sacrae scripturae mysteria, ne sordidis actibus ea conculcent, vel non intelligentes contemnant, vel male intelligentes erroris occasionem inde hauriant».

28. Cf. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 210.

29. Comparer l'analyse de HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), pp. 209-210.

30. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 208 suppose, incontestablement à tort, que Sutor cite Lc 4, 20 comme «Cum (Christus) plicatum librum ministro reddidit habetur». La Vulgate dit pourtant à ce passage «Cum (Christus) plicatum librum ministro reddidit, et sedit». D'après nous, «ut habetur» du texte de Sutor ne fait plus partie du verset biblique, mais de la référence suivante à Luc: «ut habetur Luce quarto».

31. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 208: «Sutors Ergänzung macht aus der Situationsschilderung eine beispielhafte Handlung mit der grundsätzlichen Bedeutung: Christus gab der Geistlichkeit die Hl. Schrift in ihre Verfügungsgewalt».

cita Bède le Vénérable qui avait déclaré que tout ne devait pas être dit à tout le monde mais que l'information devait être dosée selon l'aptitude des auditeurs³². Si tout ne devait pas être divulgué à tous, ainsi Sutor raisonna-t-il, comment pourrait-il alors plaider pour que les Écritures complètes soient ouvertes à tous³³?

(c) La lecture de la Bible fait plus de mal que de bien aux laïcs.

Dans l'«improbatio», Sutor alla encore plus loin et tenta de démontrer en troisième lieu que la lecture de la Bible en langue populaire était nuisible aux laïcs et entraînait de grands dangers. Le théologien parisien estimait pouvoir démontrer cela aussi bien en se basant sur des «auctoritates», notamment les auteurs bibliques et les Pères de l'Église, qu'en se basant sur des arguments rationnels³⁴. Une première série de problèmes concernait les versions de la Bible elles-mêmes. En premier lieu, il affirma que le «cortex», l'écorce externe des Écritures, déconcertait continuellement les lecteurs parce que ceux-ci n'étaient pas capables de le percevoir pour accéder au «sensus spiritualis»³⁵. Selon Sutor, saint Paul l'avait déjà compris quand il écrivait dans 2 Cor 3,6 que la lettre tue, mais l'esprit vivifie. «Lettre» signifiait selon lui l'écorce externe du texte, son sens grammatical, déterminé en premier lieu par les mots visibles des Écritures. La lettre du texte mettait le lecteur dans une impasse étant donné qu'elle était souvent trompeuse et conduisait fréquemment au péché. Les Écritures ne recevaient leur véritable sens, en fin de compte, que de l'Esprit qui donnait vie. Ce sens n'était cependant pas immédiatement intelligible et la quête de celui-ci exigeait beaucoup d'effort. À côté de saint Paul, Sutor s'appuya aussi sur une longue citation des *Commentarii ad Galatas* de Jérôme où le Père de l'Église suivait Origène et posait que les livres bibliques contenaient beaucoup d'«opera carnis» qui n'étaient certainement pas éducatifs pour ceux qui comprenaient ces histoires dans le sens où elles étaient écrites³⁶. Différents exemples de tels «opera carnis», surtout des

32. Probablement une allusion à BEDA VENERABILIS, *In epistulas septem catholicas* [in 2 Pt] I, 3, éd. D. HURST (CC SL, 121), Turnhout, 1983, p. 262 l. 40-45; *Homiliarum euangelii libri ii. Homilia* I, 2, éd. D. HURST (CC SL, 122), Turnhout, 1955, p. 8 l. 38-55.

33. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIIIv: «Si igitur non sunt omnia omnibus committenda, quomodo precor sane poterit tota sacra scriptura passim omnibus proponi? Non sane poterit».

34. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCVr: «Caeterum quam periculosum sit ipsam divinam scripturam in doctis ac ydiosis committere legendam, patet ex detrimentis ac periculis quae inde usu venire faciliter queunt, quae partim auctoritatibus, partim rationibus possunt ostendi».

35. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCVr-v.

36. HIERONYMUS, *Commentarii in iv epistulas Paulinas. Ad Galatas* Lib. III Cap. V, éd. J.-P. MIGNÉ (PL, 26), Paris, 1845, cc. 407-408.

récits de l'Ancien Testament, étaient cités³⁷. Pour ceux qui n'y voyaient pas de portée plus élevée, de telles histoires invitaient la personne au péché plutôt que de l'en écarter³⁸. Jérôme dans son commentaire de l'Épître aux Galates ajouta que le «sensus spiritualis» ne pouvait être trouvé que par une ardeur persévérée, par beaucoup de sueur et un mode de vie digne. À partir de ce passage et d'autres encore de Jérôme, Sutor conclut que le fait de ne s'attarder qu'uniquement sur le «caro» ou le «cortex» des Écritures – les mots visibles et les récits – tuait l'esprit et incitait au péché. Il identifiait le «sensus spiritualis» au «sensus allegoricus». Si tel était le cas, comme Sutor se demandait, quel homme de bon sens pouvait alors soutenir que les Écritures, traduites en langue vulgaire, pourraient être librement livrées au peuple? Car le peuple illettré n'était pas capable d'interpréter l'Écriture d'une autre façon que d'après les mots extérieurs³⁹, c'est à dire qu'il n'était pas capable de distiller le sens allégorique à partir de la traduction en langue vulgaire.

Sutor rattacha encore deux réflexions à ce raisonnement de base. Tout d'abord: si les Saintes Écritures étaient suffisamment compréhensibles pour tous et surtout pour les gens simples, et ce sans autre forme d'explication, alors ceci devait signifier aussi que toute explication des Écritures (la Tradition?) était superflue et qu'alors les commentateurs, les théologiens, étaient superflus eux aussi. Ceci était en soi déjà une pensée malsaine pour Sutor⁴⁰. En second lieu, répondant à l'objection que le peuple pouvait bel et bien se faire expliquer les passages obscurs par quelqu'un, Sutor se demanda tout d'abord comment le peuple pouvait reconnaître ces passages qui étaient porteurs d'une signification autre que les mots l'insinuaient à première vue. Ensuite, où trouverait-on tant de théologiens pour

37. Par exemple, quelqu'un pouvait prétendre qu'il n'y avait pas de problème de s'adonner à la volupté et de commettre l'adultère quand il lut dans l'Ancien Testament, que Juda allait chez une femme publique et que les patriarches avaient plusieurs femmes. Ou quelqu'un incitait inévitablement à l'idolâtrie s'il n'interprétait pas plus en profondeur ce qui était dit sur le sang des taureaux et d'autres sacrifices dans le Lévitique. Et parmi d'autres il y avait aussi le célèbre verset du psaume, où il était écrit: «Heureux qui saisira et brisera tes petits contre le roc!» (Ps 136,8-9). Cf. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCVr.

38. Comparer HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 211.

39. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCVv: «Ex cuius verbis constat carnem sive corticem divinae scripturae ansam praebere peccandi, et multorum quoque malorum (nisi decenter intelligatur) causam esse. Quod si verum sit, ut verum est, quis sane mentis dicit ipsam scripturam esse vulgo committendam quae tantorum malorum praebere facile potest occasionem? Non enim dicere possis per se rudem populum intelligere posse scripturam ipsam aliter quam verba sonent... si inquam non in verbis, non in cortice literae est evangelium, quomodo simplex populus poterit intelligere, qui nec possit quidem capere ut verba sonant».

40. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCVv: «Denique si scriptura divina posset intelligi ut par est, maxime a simplicibus faciliter et prima fronte sine expositore, cassae essent eius explanationes, superflui quoque essent theologi doctores. At hoc dicere insanissimum est».

enseigner tous ces ignorants⁴¹? Et Sutor conclut: «Haec deliramenta sunt plus quam anilia»⁴².

Selon Sutor, si quelqu'un se limitait au «cortex» – les mots visibles des Écritures – sans en rechercher la signification spirituelle, il serait tenté de pécher, mais aussi de tomber dans l'erreur et l'hérésie⁴³. D'après lui, presque toutes les erreurs de la foi catholique résultaient de ce que l'on avait insuffisamment pénétré à travers les mots visibles des Écritures pour accéder à leur signification spirituelle profonde (sans que Sutor se soucia d'ailleurs du danger d'un allégorisme arbitraire)⁴⁴. Et comme le démon – appelé l'inventeur des erreurs le plus actif – parvient déjà à entraîner les théologiens professionnels aux hérésies les plus absurdes, que ne parviendrait-il pas à faire avec le peuple simple et influençable⁴⁵? Le théologien parisien jugeait que le risque d'erreur serait encore plus grand si la Bible était traduite en langue vulgaire⁴⁶. Une source d'erreur potentielle étaient certainement les nombreuses dissonances apparentes entre les différents évangiles, que le peuple savait difficilement manier. Selon saint Marc, le Christ fut crucifié à la troisième heure, alors que selon saint Luc ce fut à la sixième. En outre, beaucoup de représentations et affirmations bibliques seraient fausses, voire impies, si elles étaient prises au pied de la lettre; par exemple que Dieu soit sujet à des traits de caractère humains de toutes sortes comme la haine, la fureur ou le désir de vengeance⁴⁷. Sutor conclut donc que la Bible traduite en langue populaire causerait beaucoup de dégâts⁴⁸.

Cependant il y avait plus encore. Si le peuple lisait les Écritures et ne comprenait pas certaines choses, la tendance serait alors grande de dédaigner tout simplement la Bible. Ce serait surtout le cas pour ces représentations et affirmations qui semblaient se contredire et que les gens simples ne parviendraient pas à concilier. Pour illustrer ceci, l'exemple historique

41. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «At dices. Simplex populus curabit locos sibi obscuros ab aliquo ediscere. Rogo te primum quomodo rudis popellus discernere poterit quinam sunt loci illi qui aliter capiendi sunt quam verba sonent, et qui non? Deinde ubi passim inveniuntur tot viri docti qui sufficiant ad docendos omnes indoctos?»

42. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi.

43. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «occasionem errandi atque haereticiandi».

44. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Enimvero pene omnes in catholica fide errores ex sacrae scripturae cortice perperam decorticato prodierunt».

45. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Cum igitur daemon errorum inventor callidissimus iam pridem viros et ingenio et doctrina praestantes ita delusit ut in absurdissimas haereses eos impulerit, quid tandem putamus eum in rudi popello et ad omnem tentationis auram variabili facturum?»

46. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Nonne per occasionem huiusmodi tralationis vernacule quam plurimos est decepturus?»

47. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), ff. xcvi-xcvi.

48. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Ecce quod detrimentorum biblia in vernaculum sermonem tralata paritura est».

de Julien l'Apostat fut cité, qui avait dit à propos des Écritures: «J'ai vu, j'ai lu, et j'ai dédaigné»⁴⁹.

En arrière plan, Sutor avait l'idée que les Écritures étaient en fait une source de dogmes, qui ne pouvaient en être déduits que par les théologiens en utilisant une technique spécifique et qui devaient être proclamés par le magistère de l'Église. Vraisemblablement, Sutor identifiait cette signification dogmatique des Écritures à leur sens allégorique. À cause de leur nature révélatrice, les Écritures ne sont fondamentalement pas traduisibles en langue populaire; des fautes se glisseraient inévitablement dans les traductions. À cela s'ajoutait encore l'insuffisance intellectuelle et spirituelle des laïcs à comprendre un texte biblique dans sa nature révélatrice. Les laïcs se limitaient inévitablement aux mots extérieurs et considéraient la Bible comme un livre d'histoires et de lois, utilisé comme source d'inspiration pratique pour la vie quotidienne. Comme le pensait Sutor, celui qui ne parvenait pas à dépasser le «cortex», risquait de tomber dans l'erreur⁵⁰.

En plus de ces difficultés mentionnées qui concernaient plutôt les versions bibliques en tant que telles, la lecture de la Bible en langue populaire éveillait aussi toutes sortes de vices chez le lecteur⁵¹: «curiositas», «incuria», «arrogantia» et «irreverentia diuinorum»⁵². La «curiositas» était selon Sutor le vice qui faisait que les gens cherchaient à lire plutôt ce qui était plus nocif pour eux qu'utile, ce qui dépassait leur entendement et ce qui n'était pas à la portée de leur classe. D'après Sutor, il ne revenait pas au peuple de connaître les sujets auxquels les Écritures faisaient référence et qui étaient discutés en premier lieu par les autorités de l'Église et les souverains temporels entre eux. Ce que le théologien parisien semblait vouloir dire, était que la plèbe devait connaître sa place dans l'ordre social. Une trop grande connaissance des sources scripturaires devait obligatoirement mener au bavardage, au ressentiment et même au mépris entre les gens. Plus fondamentalement, les simples gens s'apercevraient par la lecture de la Bible en langue populaire que la Tradition ecclésiastique leur imposait des articles et pratiques de foi de toutes sortes qui n'étaient apparemment pas contenus dans les Écritures, comme les quarante jours de carême, la confession annuelle, le respect du dimanche au lieu de l'observation du sabbat... Plutôt que d'observer ces pratiques ecclésiastiques, ils préféreraient de toute évidence s'adonner à la «liber-

49. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Ergo id ipsum quod contigit Iuliano, continget et rudi popello faciliter, ut scilicet sacram scripturam floccifaciant, quam nec intelligere, nec sententias quae mutuo pugnare videntur concordare possit».

50. Cf. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), pp. 210-211.

51. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), pp. 210-211: «Die Volksbibel enthält gewisse 'detrimenta', sachliche Schwierigkeiten, die in den Versionen selbst liegen; ihnen entsprechen die sog. 'pericula', die ihre Ursache in den Schwächen des Laienstandes haben».

52. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Porro ex huiusmodi tralatione vulgari quid (precor) aliud contingere potest quam curiositas, quam incuria, quam arrogantia?»

tas evangelica»⁵³. En effet, ils ne comprenaient pas que ces pratiques, que l'Église avait observées depuis son début et qui lui avaient été transmises par les apôtres, remontaient en fin de compte à Jésus lui-même. De façon étonnante, l'opinion (tout de même un peu faible) de Sutor était que ces pratiques exigeantes remonteraient en effet à Jésus lui-même mais n'étaient pas notées dans les Écritures afin que la «lex gratiae» ne soit pas perçue dès le début comme étant trop sévère⁵⁴.

La lecture de la Bible en langue populaire par des laïcs occasionnait aussi des «incuria». Avec ceci on voulait dire que les gens se mettraient à négliger les devoirs qui faisaient nécessairement partie de leur classe sociale. Les femmes simples du peuple qui se jetaient sur la lecture de la Bible négligeraient en fin de compte le soin de leur ménage. Des gens ordinaires délaisseraient leur métier et le travail par lequel ils devaient nourrir leur famille⁵⁵.

Les laïcs risquaient encore un troisième «periculum» s'ils se jetaient sur la lecture de la Bible: la présomption et l'arrogance. D'après Sutor, déjà le fait que les laïcs se jetaient sur la lecture de la Bible, était en soi signe de présomption. Mais l'«arrogantia» atteignait son sommet quand des gens simples, non qualifiés croyaient devoir traiter les mystères difficiles des Écritures que même des gens qualifiés et savants ne pouvaient comprendre⁵⁶. Tout comme la plupart des théologiens catholiques de cette époque, Sutor était convaincu que les Écritures étaient fondamentalement obscures et qu'il ne revenait certainement pas à des laïcs non qualifiés d'essayer de les approfondir, et moins encore d'en débattre. Il soutint cette «obscuritas scripturae» par des citations de la lettre de Jérôme à Algasim⁵⁷

53. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Sed cum multa palam tradantur observanda quae sacris in literis expresse non habentur, nonne ydiotae haec animadvertentes facile murmurabunt, conquaerentes cur tantae sibi imponantur farcinae quibus et libertas evangelica ita graviter elevatur».

54. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «ne lex gratiae nimis onerosa principio videretur». Ce terme semble être inspiré de l'Épître de saint Paul aux Romains.

55. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Quod autem inde quoque proficisci leviter quaeat incuria eorum quae necessaria sunt, facile est animadvertere. Nam mulierculae in lectione bibliae versantes curam rei domesticae negligunt. Similiter ydiotae huiusmodi negotio dediti, non curabunt ut par esset, suis artibus incumbere, et quae ad familiam alendam exiguntur, suo labore satis parare. Ita enim per illusionem daemonis usu venire solet ut inepti, curiosique homines ea praetermittant quibus opera danda foret, et inutilibus se rebus occupent».

56. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Denique quod huiusmodi tralatio praesumptioni et arrogantiae praebeat excitamentum, ex eo confici potest quod praesumptio sit insignis rudibus hominibus tractare velle ardua scripturae divinae mysteria quae docta, sublimia quae ingenia vix penetrare quaeunt. Velle inquam in eorum lectione versari quae obscura sunt ac recondita»; f. xcvi-xcviii: «Itaque simplices, indoctique homines non poterunt a vicio praesumptionis immunes evadere qua in eius lectione versari voluerint. Sed et maioris arrogantiae fuerit si eam excutere, et de sensibus eius disceptare praesumpserint».

57. HIERONYMUS, *Ep. CXXI. Ad Algasim*, Praef., éd. I. HILBERG (CSEL, 56/1²), Wien, 1996, p. 3 l. 16-22.

et par les commentaires du Père de l'Église sur l'évangile de saint Marc⁵⁸. Il trouva aussi dans la lettre n° 53 de celui-ci à Paulin de Nole⁵⁹ des mises en garde contre l'attitude arrogante de beaucoup de lecteurs de la Bible (même des femmes!) qui, sur base d'une lecture superficielle, pensaient pouvoir discuter avec autorité de la plus profonde signification des Écritures. Au fond, ces lecteurs discernaient non pas ce que les prophètes et apôtres voulaient dire, mais ce qu'ils pensaient et ressentaient eux-mêmes; ils traitaient donc une matière qu'eux-mêmes ne maîtrisaient pas, étant donné que cela demandait un apprentissage approfondi. Les mises en garde du Père de l'Église étaient toujours d'actualité, selon Sutor⁶⁰. Il y ajouta aussi quelques proverbes (entre autres des livres bibliques) qui faisaient comprendre aux gens qu'ils devaient rester à leurs propres affaires et ne devaient pas se mêler d'affaires dont ils ne connaissaient rien⁶¹. Mais il y avait un autre aspect aux observations de Sutor. Non seulement il était interdit aux laïcs illettrés d'approfondir les Écritures, mais de plus il leur était totalement interdit de se réunir en «idiotarum conventicula» afin d'y discuter à propos du sens des Écritures. À ce propos, Sutor faisait référence à ses prédécesseurs de la Faculté de Paris qui s'étaient prononcés clairement contre des conventicules de ce genre, plusieurs siècles auparavant, lors de leur lutte contre les Vaudois et les Bohèmes. Vraisemblablement, il renvoyait en premier lieu à quelques propos de Jean Gerson (1363-1429)⁶². Sutor décrivit aussi une scène démontrant jusqu'où pouvait

58. HIERONYMUS, *Commentarius in evangelium sec. Marcum*, III, éd. J.-P. MIGNE (PL, 30), Paris, 1846, c. 599.

59. HIERONYMUS, *Ep. LIII. Ad Paulinum* 7, éd. I. HILBERG (CSEL, 54²), Wien, 1996, pp. 453 l. 3 – 454 l. 1.

60. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Quomodo igitur non erunt praesumptionis vehementius incusandi laici, indoctique homines, qui in sacris literis et lectitandis et excutiendis versari praesumpserint?»

61. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «... debuerant assertores illi meminisse illius proverbii satis triti. Ne sutor ultra crepidam. Et illius. Altiora te ne quaesieris...». Avec une référence à Sir 3,22 [Vulg.].

62. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcvi: «Et nihilominus audio quosdam nuper asservisse christianos omnes esse inducendos ad studium scripturarum sanctae, et licitum quoque esse simplici populo diebus festis aut aliis convenire, ut de sacra scriptura et eius difficultatibus conferat, et denique etiam licere ipsi populo de fide disceptare, et sacram scripturam exponere. Haec etenim ex his quae dicta sunt satis reprobantur... Bene igitur coetus theologorum parisiensium vesanas huiusmodi reprobans dixit propositiones illas temerarias ac falsas esse, et errores valdensium et Bohemorum instaurare. Neque vero ferenda sunt ydiotarum conventicula pro talibus negotiis tractandis, utpote quae iure damnantur». Selon toute probabilité, Sutor fait ici allusion aux propos suivants de Gerson: J. GERSON, *De necessaria communione laicorum sub utraque specie*, éd. P. GLORIEUX (Œuvres complètes, 10), Paris, 1974, pp. 57-58; *De laude scriptorum*, éd. P. GLORIEUX (Œuvres complètes, 9), Paris, 1974, pp. 432-433; *Collectorium super Magnificat*, éd. P. GLORIEUX (Œuvres complètes, 8), Paris, 1971, p. 350; *Contra curiositatem studentium*, éd. P. GLORIEUX (Œuvres complètes, 3), Tournai, 1962, p. 249; *Sermon pour le jour de Noël*, éd. P. GLORIEUX (Œuvres complètes, 7*), Paris, 1968, p. 952. Cf. aussi: P.-M. BOGAERT, *La Bible française au Moyen Âge. Des premières traductions aux débuts de l'imprimerie*, dans ID. (éd.), *Les Bibles en français. Histoire illustrée du Moyen Âge à nos jours*, Turnhout, 1991, 13-46, spéc. pp. 42-43.

aller la «temeritas» de certains laïcs. Un commentateur biblique compétent cita, lors d'un sermon au peuple, un passage présent en deux endroits dans les Écritures en n'en mentionnant qu'un seul. Parmi ses auditeurs, une femme simple, qui faisait partie de celles qu'on appelle «devotulae» ou «theologiae», fit remarquer que l'on pouvait aussi retrouver ce passage ailleurs. Ceci plongea dans l'embarras le docteur qui fut contraint d'admettre que ce passage se trouvait effectivement à deux endroits de l'Écriture. La moralité de l'histoire selon Sutor: «Ecce quid peperit praesumptuosum studium bibliae in vernaculum sermonem versae»⁶³.

Finalement la traduction de la Bible en langue vulgaire entraînait un manque de respect total pour les causes divines, un «irreuerantia diuinorum». Des livres bibliques en langue vulgaire étaient en effet conservés dans des maisons privées et n'y étaient pas toujours maniés avec précaution par des femmes simples, des ouvriers (souvent rudes) et des enfants. De plus, ces livres étaient souvent déposés «in locis parum honestis». À titre de comparaison, on cita l'exemple des juifs qui traitaient leurs livres avec beaucoup plus de respect et les conservaient dans un endroit sacré⁶⁴.

La lecture de la Bible populaire par des laïcs était donc inconvenante à cause des difficultés résultant des Écritures en tant que telles et à cause des risques que cette lecture entraînait pour le lecteur-même. Ensuite, une traduction en langue vulgaire contribuait peu à une véritable compréhension des Écritures. En opposition à cela, Sutor indiqua les conditions qui étaient donc bien nécessaires pour une lecture féconde de la Bible. Tout d'abord, l'intelligence des Écritures n'était pas accordée à un homme qui ne partait que de son propre raisonnement, mais bien à celui qui se confiait à un guide, un «praeceptor»⁶⁵, tout comme Jérôme aussi l'avait indiqué dans plusieurs de ses lettres. Le Père de l'Église avait d'ailleurs montré qu'il en était ainsi pour tous les arts et métiers, que personne n'était capable de les apprendre par soi-même, mais qu'on avait toujours besoin d'un guide, d'un maître⁶⁶. H. Holeczek attire l'attention sur le fait

63. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir-v.

64. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «Ex vulgatione bibliae tractatae in linguam maternam facile sequetur magna diuinorum irreuerentia. Tractabuntur enim ipsi libri diuini passim indecenter in domibus prophanis a mulierculis, a cerdonibus, a sartoribus, a fabris, a cementariis, a lanariis, a fullonibus, ab aliis denique id genus opificibus, et homunculis. Quin et plerunque in locis parum honestis reponentur, cum tamen diuini libri sint reuerenter admodum tractandi».

65. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «Denique biblia ipsa vernaculo sermone traducta nihil est commoditatis allatura, quandoquidem nihil utilitatis parere potest quod minime intellectum est... Etenim illa quae exiguntur ad sanam diuinae scripturae intelligentiam vix vnquam in simplici popello poterunt inueniri. Est enim praeceptore opus pro sana diuinarum literarum intelligentia».

66. HIERONYMUS, *Ep. LIII. Ad Paulinum* 6, éd. I. HILBERG (CSEL, 54²), Wien, 1996, p. 452 l. 4-7: «Haec a me perstricta sunt breviter... ut intellegeres te in scripturis sanctis sine praevio et monstrante semitam non posse ingredi»; *Ep. CXXV. Ad Rusticum Monachum* 15 (CSEL, 56/1²), p. 133 l. 10: «Nulla ars absque magistro discitur»; p. 128 l. 1: «... nec ipse te doceas...».

que Sutor ne reproduisit que très sélectivement le raisonnement de Jérôme et l'intégra à ses propres opinions préconçues. Le Père de l'Église avait effectivement comparé l'explication des Écritures à d'autres arts mais y avait ajouté que toute personne dotée d'une intelligence normale pouvait apprendre cela. Sutor n'aborda cependant pas cet aspect positif...⁶⁷.

L'intelligence des Écritures était aussi le fruit d'une persévérance dans l'ardeur et dans l'étude assidue, «labor assiduus et diligens», qui devaient cependant obligatoirement être accompagnées de piété. Il s'agit donc d'un dévouement pieux à l'étude scripturaire, un «pium studium». Toute ardeur, si grande soit-elle, qui n'était pas accompagnée de piété, ne mènerait jamais à une véritable compréhension des Écritures, et la personne entreprenant l'étude de cette façon tomberait dans l'erreur⁶⁸.

En outre, pour parvenir à la véritable compréhension des Écritures, une vie sainte et consacrée à Dieu, une «sanctimonia vitae», était indispensable. La sagesse ne pénétra pas un mauvais esprit et ne s'installa pas dans un corps soumis au péché. Les divines Écritures étaient d'après Jérôme⁶⁹ l'allié inséparable d'une vie de jeûne et non pas de satiété, d'une existence d'abstinence et non pas de jouissance⁷⁰.

Celui qui se consacrait à l'exégèse avait également besoin d'une grâce spéciale et d'une révélation de l'Esprit Saint: «opus est gratia ac reuelatione spiritus sancti». En effet, c'était par l'inspiration de l'Esprit de Dieu que la Bible avait été réalisée. Et c'est également par son appui que la véritable signification des Écritures fut dévoilée⁷¹. Pour soutenir ce point de vue, Sutor référa une fois de plus à la lettre de Jérôme à Paulin de Nole⁷², à son commentaire du prophète Osée⁷³, et du prophète Michée⁷⁴.

Sutor estimait aussi qu'une «vita contemplativa» était nécessaire à la véritable intelligence des Écritures. Cette vie dans la contemplation se caractérisait selon Sutor par trois éléments: la prière ou «oratio», le «meditatio in lege Domini», et le «ocium» ou «quies», ce qui signifiait être libéré des soucis et préoccupations de cette vie terrestre⁷⁵. Ici encore la lettre de Jérôme à Paulin fut citée en tant qu'*auuctoritas*⁷⁶. H. Holeczek

67. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 214.

68. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), ff. xcviir-xcviii.

69. HIERONYMUS, *Apologia aduersus libros Rufini* I, 17, éd. P. LARDET (CC SL, 79), Turnhout, 1982, p. 16 l. 37-38.

70. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir.

71. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir.

72. HIERONYMUS, *Ep. LIII. Ad Paulinum* 4, éd. I. HILBERG (CSEL, 54²), Wien, 1996, p. 450 l. 16-18.

73. HIERONYMUS, *Commentarii in prophetas minores. In Osee*, Prologus, éd. M. ADRIAEN (CC SL, 76), Turnhout, 1969, p. 1 l. 1-3.

74. HIERONYMUS, *Commentarii in prophetas minores. In Michaeum* I, i, 10/15, éd. M. ADRIAEN (CC SL, 76), Turnhout, 1969, p. 430 l. 296-297.

75. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir.

76. HIERONYMUS, *Ep. LIII. Ad Paulinum* 5, éd. I. HILBERG (CSEL, 54²), Wien, 1996, p. 464 l. 4-5.

fait remarquer que le chartreux Sutor jugeait que les moines, en particulier ceux des ordres contemplatifs, étaient les plus aptes aux études théologiques bibliques. Avec ceci, il ne prenait pas seulement position à l'égard du clergé séculier mais *a priori* aussi à l'égard des laïcs qui étaient à ses yeux désespérément emberlificotés par les soucis du monde ici-bas⁷⁷.

Enfin, les études bibliques nécessitaient en outre une simplicité et humilité du cœur, un «simplex cor», et une intention sincère ou «sincera intentio». La simplicité et l'humilité de cœur étaient nécessaires afin d'assurer que les exégètes tiennent pour vrai tout ce qui était contenu dans les Écritures, même sans en comprendre le sens. Sutor cita à ce sujet une lettre d'Augustin à Jérôme⁷⁸: une intention sincère signifiait que les études bibliques n'étaient pas entreprises en vue du sacerdoce, d'honneurs éphémères ni même en vue de connaissance pour elle-même; une bonne intention impliquait que les études bibliques visent une compréhension saine, de bon goût et fertile, menant finalement à une conduite intègre⁷⁹.

À partir de l'énumération des conditions que l'exégète devait remplir, il était clair, d'après Sutor, qu'il ne pouvait guère y avoir de candidats en théologie qui atteignaient cet idéal, et encore moins de gens simples et rustres pouvant y satisfaire. Sutor en déduisit une fois de plus qu'il était inconvenant, inutile, téméraire, dangereux... de lire la Bible en langue vulgaire⁸⁰.

Quelqu'un pouvait alors rétorquer que l'on ne devait pas donner au peuple l'occasion de se préoccuper continuellement des études bibliques mais qu'il leur était permis de se consacrer à la lecture des Écritures le dimanche et les jours fériés. Sutor répondit à cela qu'une telle «étude» interrompue et sporadique n'avait au fond aucun sens. Une véritable compréhension des Écritures mobilisait continuellement la personne en entier. C'est seulement par cette application dévouée que l'on pouvait cueillir quelque fruit. C'était ce que faisaient les théologiens scolastiques jour après jour. À quoi le peuple pouvait-il alors mieux passer les dimanches et jours fériés? Tout d'abord, d'après Sutor, il pouvait le consacrer à un examen de conscience rigoureux et méditer les faits et gestes du temps passé. De plus, les gens devaient assister de manière pieuse et priante à la

77. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 215.

78. AUGUSTINUS, *Ep. XXVIII*, 4, éd. K.D. DAUR (CCSL, 31), Turnhout, 2004, p. 95 l. 90-94.

79. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir.

80. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «Haec autem quae dicta sunt quando (precor) inueniri poterunt in simplici, rudique popello? Quomodo inquam facile poterit vulgus ipsum passim habere, quod vix in paucis theologiae candidatis reperire est? Itaque omnibus(?) diligenter animaduensis ineptissimum est bibliam sermone vernaculo proponere lectitandam, cum hoc ipsum nec sanum, nec necessarium sit, sed ediuerso temerarium, periculosum, prorsusque(?) inutile atque ineptum, quemadmodum iam satis ac satis probauimus».

messe du dimanche. Une présence régulière aux sermons et prédications était aussi requise; on y apprendrait davantage que par la lecture privée des Écritures⁸¹. Si les circonstances étaient telles qu'il n'y avait pas de sermon, alors les simples gens pouvaient se consacrer à d'autres œuvres pieuses comme la visite des malades, réconforter les personnes seules ou désespérées, faire l'aumône... Aux yeux de Sutor, les loisirs respectables et le réconfort du corps fatigué semblaient des occupations de dimanche et de jours fériés préférables à la lecture privée des Écritures⁸². Pour celui qui voulut tout de même lire quelque chose, les biographies pieuses des saints et d'autres livres édifiants semblaient le plus appropriés.

Les «devotuli», des laïcs pieux qui s'étaient liés par certains vœux à une association dévote ou une congrégation et qui étaient tenus à certains exercices spirituels, formaient un cas à part. Il est possible que Sutor voulut désigner des groupes comme les Frères et Sœurs de la Vie Commune qui étaient issus de la spiritualité de la Dévotion Moderne. Ces gens, qui souvent ne connaissaient pas le Latin, pouvaient faire valoir plus que quiconque le désir de consacrer leur dimanche et les jours fériés à l'approfondissement des Écritures et donc la nécessité que les livres sacrés soient traduits en langue vulgaire⁸³. Toutefois, d'après Sutor, ceci n'était pas non plus un argument pour traduire la Bible en langue vulgaire, étant donné qu'il y avait d'autres exercices spirituels valables auxquels ces dévots pouvaient s'appliquer à ces moments-là. Néanmoins, Sutor laissa ici une ouverture qui paraît un peu surprenante dans l'ensemble de son œuvre. Il voulut autoriser de reprendre dans un livre en langue vulgaire les épîtres et évangiles qui étaient chantés publiquement dans l'Église et y étaient commentés par les prédicateurs. Ce livre de péripécopes devait aussi contenir un commentaire approprié⁸⁴. Le peuple simple («simplex

81. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «Plus enim horaria predicatione dis-cet, quam si tota die in studio sive lectione versaretur».

82. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «Sed et longe tolerabilius esset ali-quid recreationis honestae capere decenter tempore et loco opportunis, vt et vitaretur iners ocium malarum cogitationum parens, et membra quoque ebdomiadario labore fatigata reficerentur, quam huiusmodi praesumptuos negociis incumbere». Ceci provoque la réaction de H. Holeczek: «Es bleibt zweifelhaft, ob zu den 'longe tolerabilia' auch Karten- oder Würfelspiele, Singen und Tanzen gehören, doch billigt er lieber jeden wertlosen Zeitver-treib, ehe er die Bibel übersetzen und allen öffnen lassen will» (HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* [n. 7], p. 216).

83. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcviir: «At dicit aliquis deuotulus latinae linguae nescius. Vellem etiam sacris diebus de purissimo fonte sacrarum literarum quicquam haurire, hoc autem non possum nisi maternam in linguam transfundantur». Le langage utilisé ici «de purissimo fonte sacrarum literarum quicquam haurire» évoque indéniablement des reminiscences au langage utilisé par les dévots modernes et aussi par Érasme.

84. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. xcixr: «Et nihilominus vt votis eius plenius respondeatur, dicimus epistolas et euangelia quae in ecclesia palam decantari et a praedicatoribus proponi, exponique solent, cum decenti, fidelique explanatione in vernaculam linguam transfundi posse».

populus») devait se contenter d'un tel livre de péricopes et ne pouvait aucunement saisir cette concession pour désirer une traduction de la Bible complète, qui, du point de vue pratique, ne pouvait pas être éditée avec un commentaire exhaustif et qui était justement plus nocive qu'avantageuse sans de telles explications⁸⁵. Le «simplex populus» à qui Sutor voulut autoriser la possession d'un livre de péricopes désignait les «devotuli» et non pas les laïcs en général.

On pouvait objecter que les inconvénients des traductions de la Bible formulés par Sutor s'appliquaient aussi (et peut-être même davantage) à la traduction latine de la Vulgate⁸⁶. Dans sa réplique, Sutor ne tenait nullement compte du fait que le latin dans lequel la Bible était rédigée, était à l'origine une véritable langue vulgaire. Le théologien parisien argumentait que la Bible latine était une œuvre rationnelle, qui était utile et nécessaire à l'Église chrétienne, tandis que la Bible en langue vulgaire témoignait de témérité, était inutile, dangereuse et superflue⁸⁷. Ensuite Sutor admit que la lecture de la Vulgate pouvait tout de même occasionner des dangers. Cependant ceux-ci ne résultaient pas de la version biblique en tant que telle mais d'un mauvais usage de celle-ci par les lecteurs. Ceci provoqua une diatribe chez Sutor, non pas envers les gens du peuple, mais envers les humanistes qu'il jugeait habituellement être des «grammatistae, rhetorculi, graeculi, sophistae, philosophastri, legulei, theologistae, aliique id genus scioli»⁸⁸. Aux yeux du théologien parisien, il s'agissait de personnages vides et présomptueux qui traitaient les livres sacrés d'une façon arrogante et indigne, qui les interprétaient faussement, et en plus enseignaient ce qu'ils n'avaient jamais appris ni compris eux-mêmes⁸⁹. Ils se prenaient pour de véritables théologiens qui estimaient pouvoir offrir une solution aux mystères de la Bible difficiles à comprendre, et qui se prononçaient sur la foi elle-même. Le fait que de tels personnages avaient violé la Vulgate pour professer leurs propres idées, ne devait cependant pas discréditer la Vulgate en tant que telle, ou faire en sorte que cette version ne soit plus utilisée pour la liturgie de l'Église

85. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr: «Qua quidem tralatione plene contentus esse debet simplex populus, nec ab eo desideranda est totius bibliae vernacula traductio, quae cum decenti expositione tota proponi passim non posset et sine explanatione plus officeret quam prodesset».

86. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr: «At dicit aliquis, etiam ex biblia latina eadem possunt mala, vel certe plurima pericula provenire. Cur igitur fateris bibliam potius in latinum quam vernaculum sermonem verti sane posse?»

87. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr: «Nempe quod biblia latina sit et ratio-nabilis, et utilis et necessaria, ecclesiae christianae, Biblia vero in vernaculam linguam transfusa ediuerso sit temeraria, sit inutilis, sit periculosa, sit et superuacanea».

88. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr.

89. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr: «... vanique ac praesumptuosi homines qui sacras literas arroganter, indigneque tractant, peruerse interpretantur, et eas docent ac iactitant, quas nunquam didicerunt...». Avec, de nouveau, une possible allusion à HIERONYMUS, *Ep. LIII. Ad Paulinum* 7, éd. I. HILBERG (CSEL, 54²), Wien, 1996, p. 453 l. 6-7.

et l'étude des théologiens. Toutefois Sutor répéta qu'en ce qui concerne la Bible en langue vulgaire, d'autres considérations étaient prises en compte⁹⁰.

2. *Exhortatio: Exhortation afin que personne ne se préoccupe des traductions de la Bible parues récemment*

Dans la deuxième partie («exhortatio») de son exposé Petrus Sutor exhorta la communauté croyante à se contenter de l'édition de la Bible telle que l'Église l'avait approuvée autrefois, c'est-à-dire la Vulgate. À ceux qui avaient traduit la Bible en langue vulgaire (qu'il appelait de façon dénigrante «tralatistae») il conseillait de se repentir et de retirer leurs traductions. Les laïcs de leur côté ne devaient pas rechercher ces nouvelles éditions. Les annotations ou commentaires accompagnateurs, rédigés par des «stupidi», «praeposteri», «obcaecati», «theologastri», désignant ainsi une fois de plus les humanistes comme Érasme et Lefèvre d'Étaples, furent également condamnés⁹¹. Même les *paraphrases* ne pouvaient pas être lues, à moins que le lecteur ne soit suffisamment familiarisé avec les écritures théologiques pour pouvoir faire la distinction entre des hérésies et les vérités de la foi catholique⁹². Cependant, Sutor omit de donner un catalogue détaillé des œuvres et auteurs à éviter.

Sutor fit appel aux Écritures et aux Pères de l'Église pour soutenir ce point de vue. Ainsi, il fit référence à Denys d'Alexandrie qui, en s'appuyant sur l'*Historia ecclesiastica* d'Eusèbe, osait reconnaître qu'il lisait des œuvres écrites par des hérétiques (afin de pouvoir argumenter avec eux). Tandis que ses confrères le lui déconseillèrent fortement, il reçut une vision de Dieu qui, Lui, l'autorisait à continuer cette lecture parce qu'il était en effet capable de discerner suffisamment. Sutor cita ce texte pour souligner que seuls des théologiens de formation avaient le droit de lire tous les livres sans distinction et de prononcer un jugement réfléchi sur ce qui était admis et ce qui ne l'était pas. Les laïcs illettrés n'avaient

90. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr: «At nihilominus propter istorum abusu non est aut vellicanda aut palam non proponenda biblia latina, quippe quae et multis vilis et ecclesiae quoque christianae necessaria sit. At ita non est de biblia vernaculo sermone edita vt satis probauimus».

91. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 206.

92. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXr-v: «In calce libenter moneremus ipsos tralatistas ut resipiscerent, ut palinodiam cantarent, ut suas tralationes de medio tollerent, ut suas quoque paraphrases vel supprimerent, vel certe viris doctis traderent castigandas ut demum suae saluti ac rei christianae propter huiusmodi novas inventiones turbatae consulerent... pium lectorem moneo ut biblia communi per ecclesiam iam olim probata prorsus sit contentus, nec aliam vel desideret vel admittat, sed illas novas tartareo spiritu editas funditus abigat. Ipsorum quoque theologastrorum annotationes sive commentarios, ymo vero paraphrases nullo modo legat vel attingat, nisi adeo sit theologicis literis imbutus ut haereses a veritatibus catholicis discernere possit».

cependant pas cette aptitude à distinguer la vérité des fausses doctrines⁹³. La conclusion devait donc être que les laïcs faisaient mieux de se tenir à l'écart des traductions de la Bible, commentaires, *annotationes* et *paraphrases*, étant donné qu'il y avait parmi ceux-ci de nombreuses publications contestées. Il est important de noter que les remarques de Sutor semblent principalement destinées à cette partie de la population qui savait et aimait lire des textes vernaculaires (en France surtout des *Livres d'Heures*), mais qui n'avait pas eu l'occasion d'étudier le Latin en profondeur, ni les *artes liberales*, sans parler de la théologie. Pour cette raison, ces gens étaient indistinctement considérés comme «illettrés». U. Neddermeyer estime à plus de 200.000 le nombre des habitants de la France qui savaient seulement lire des textes vernaculaires, soit entre 1 à 1,5 % de la population. Mais il faut noter aussi que, à part la lecture personnelle, des livres étaient communément lus à haute voix dans des familles ou dans des cercles étroits d'amis et de coréligionnaires, ce qui implique qu'un plus grand nombre de personnes avaient connaissance du contenu de ces ouvrages. En plus de ces «illettrés», il y avait en France aussi à peu près 10.000 (Neddermeyer) laïcs qui, eux, avaient accès à la *latinitas*: il s'agissait de médecins, juristes (et clercs) qui travaillaient dans les chancelleries et dans les administrations des grandes villes. Vraisemblablement, l'interdiction de lire la Bible en langue vulgaire visait aussi ces gens laïcs lettrés. Il y avait d'ailleurs aussi un groupe «intermédiaire» de gens (plus de 50.000?) qui avaient fréquenté les écoles latines dans les villes et centres plutôt importants, ce qui ne veut pas dire qu'ils continuaient à s'intéresser à des livres... Pour être complet, il faut mentionner enfin les quelques 160.000 clercs et moines qui, eux, avaient une connaissance plus ou moins satisfaisante du Latin, et qui avaient en principe accès à la Vulgate. Par conséquent, au début du seizième siècle il y avait à peu près 450.000 de personnes alphabétisées en France⁹⁴.

3. *Quaerimonia*: Pieuse plainte de la façon dont étaient traduits les «termini fidei catholicae»

Pratiquement sans faire de transition, Sutor arrive de la deuxième à la troisième partie de son exposé, la «*Quaerimonia pro termini fidei catho-*

93. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXV. Le texte cité presque littéralement, est EUSEBIUS CAESARIENSIS sec. transl. quam fecit RUFINUS, *Historia ecclesiastica* VII 7, 1-3; éds. E. SCHWARTZ – T. MOMMSEN (GCS, 9/2), Leipzig, 1908, p. 643 l. 14-21.

94. Sur le monde des lecteurs pendant la première partie du seizième siècle, voir surtout: J.-F. GILMONT, *Réformes protestantes et lecture*, dans G. CAVALLIO – R. CHARTIER (éds.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental* (Points Histoire, 297), Paris, 2001, 265-296, spéc. pp. 279-280; U. NEDDERMEYER, *Von der Handschrift zum gedruckten Buch. Schriftlichkeit und Leseinteresse im Mittelalter und in der frühen Neuzeit. Quantitative und qualitative Aspekte*. 1. Teil: Text (Buchwissenschaftliche Beiträge aus dem Deutschen Bucharchiv München, 61), Wiesbaden, 1991, pp. 514-517, 545-553. Aussi: S.R. FISCHER, *A History of Reading* (Globalities), London, 2003, pp. 205-239.

licae». La communauté religieuse dans sa totalité fut exhortée à continuer à suivre les chemins sûrs et de se plier aux traditions des générations précédentes. Les expressions ou «termini» que les Pères avaient déterminés à la suite de considérations approfondies étaient devenues de véritables repères qui ne pouvaient pas être déplacés à la légère en se risquant à des constructions recherchées et des nouvelles traductions⁹⁵. Sutor voyait en effet que la façon dont étaient traduites certaines expressions bibliques ou «termini», exprimait souvent des conceptions théologiques nouvelles et condamnables. Sutor ne semble plus faire de distinction ici entre des nouvelles versions latines pour les savants et les traductions de la Bible en langue vulgaire.

Il soutenait son plaidoyer pour respecter les «termini» de la Vulgate par quelques textes de l'Ancien Testament qu'il interprétait de façon allégorique. Il y avait tout d'abord Dt 19,14 [Vulg.]: «non transferendos terminos quod finxerunt priores» et Dt 27,12 [Vulg.]: «maledicatur, qui transfert terminos proximi sui». Ensuite aussi Jb 24,2 [Vulg.]: «Increpantur qui terminos transtulerunt». Enfin, Sutor fit référence à Pr 22,28 [Vulg.]: «Ne transgrediaris terminos antiquos quos posuerunt patres tui»⁹⁶. Chacun de ces textes traitait dans son sens littéral des dispositions pénales qui devaient préserver les bornes mises en place entre les différents terrains des propriétaires avoisinants. Toutefois Sutor n'était nullement incommodé par ce sens littéral du texte. Il interprétait les textes bibliques cités «secundum mysticum sensum» ou d'une façon allégorique: les «termini» étaient pour lui des «theologische Fachausdrücke»⁹⁷, des formulations technico-théologiques établies. Les «regulae», «definitiones viuendi» et «constitutiones» ne pouvaient pas être transgressées, rien ne pouvait être enlevé à la doctrine catholique par l'introduction de toutes sortes de conceptions superstitieuses et de nouvelles «sectae», le giron sûr de l'Église ne devait pas être abandonné. C'était donc dans ce sens que Sutor posa que, selon la Parole de Dieu, les «termini» fixés par les Pères ne pouvaient pas être déplacés⁹⁸.

À son grand regret le théologien parisien constata néanmoins que les «termini» que les Pères avaient fixés, avaient quand même été déplacés ou étaient «translati». Beaucoup de termes spécifiques à la foi catholique, se retrouvaient traduits, «translati», dans des nouvelles versions des Écritures. Sutor était stupéfié par l'aisance avec laquelle beaucoup de gens délaissaient l'ancienne traduction de l'Église et étaient disposés à consi-

95. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXV: «Hortamur denique omnes in communi ut antiqua tritaque sequantur vestigia, maiorum traditionibus acquiescant. Et demum occasione novarum tralationum, insanarumque inventionum terminos a patribus positos nulla ex parte transferant».

96. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. XCIXV.

97. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 218.

98. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. cr: «... Cum igitur tam sollicitè nos admonent oracula divina, profecto non debemus terminos, quos statuerunt patres nostri transferre».

dérer les nouvelles traductions comme «divines», «authentiques» et «éprouvées». Aux yeux du théologien parisien, ceci avait cependant causé l'émergence de plus d'hérésies ces dix dernières années que les cinq cents années précédentes. De nouvelles hérésies avaient surgi et d'anciennes doctrines erronées avaient vécu un regain de popularité. Ici aussi il dut constater à son effroi que beaucoup de gens semblaient accorder plus de foi à ces nouveautés ridicules qu'aux anciennes traditions de la foi, respectées par tant de générations⁹⁹. Holeczek attire l'attention sur le fait que Sutor fit référence ici à l'hérésie du luthéranisme mais que dans son optique cette hérésie n'avait été rendue possible que par les traductions et interprétations des textes par des humanistes comme Érasme¹⁰⁰, qu'il désigna à plusieurs reprises par le terme «tralatistae».

Sutor indiqua ce que pouvait engendrer la traduction et interprétation biblique arbitraire que les humanistes préconisaient. Les cérémonies étaient considérées comme inutiles, les prières dédaignées comme étant des «preclus» – tout comme le faisaient les impies –, le jeûne et l'abstinence considérés sans valeur, l'état laïc était mis au même niveau ou même à un niveau supérieur que l'état religieux, les vœux monastiques étaient rejetés, les mœurs et coutumes anciennes et éprouvées étaient tournées en dérision. Par les «rethorculis» et «sciolis», les théologiens et leur œuvre scientifique étaient décriés comme étant sans valeur et seuls les propres «futilitatis artes» étaient appréciés; ces «artes» étaient décrits par les «grammatistae» comme des «humanitatis bonaeque literae»¹⁰¹. Il est clair que Petrus Sutor visait ici les critiques humanistes sur l'Église, la théologie scolastique et la vie religieuse, et se prononçait en même temps avec dédain sur la fixation humaniste quant aux «bonae literae», qui à son avis n'avaient une place que dans la faculté propédeutique des *artes*.

Comme si cela n'était pas encore assez, Sutor peignit dans des termes sombres et apocalyptiques comment le déplacement des «termini» dits de droiture et d'humanité menait à des formes terribles d'incendies criminels, de pillage et d'exaction ravageant les villes et les villages¹⁰². S'y

99. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. cr: «Quantum enim fidei catholicae termini translati sint, nullus pene est, qui ignoret. Etenim ab hinc decennium plus haeresum suscitatum est, quam quingentis annis antea fuerat. Omnes veteres haereses, quae emortuae putabantur, hoc tempore fere instauratae sunt, et novae quoque excogitatae... Et nihilominus miror quoniam pacto ausi sint multi homines leuissimi bibliam communem missam facere, et istorum tralistarum insanias, tartareasque interpretationes sectari. Nunquid huiusmodi sacrilegae tralationes diuinae sunt? nunquid autenticae? nunquid probatae? nunquid tralatione communi per ecclesiam approbata vel certiores, vel saniores...?»

100. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), p. 218.

101. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. cv.

102. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), f. cv: «Incendia quoque vrbium, ac villarum plusquam tartareis dolis excitata satis indicant, quam infoeliciter, ac peruerse translati sint probitatis, humanitatisque termini... Sed hanc miserrimam calamitatem (quam nemo satis intelligere queat, nisi coram viderit), missam facientes ostendamus ad huc quam miserae sint pietatis, ac honestatis limites translati»; f. cir: «Ecce quam mire, ac misere translati sunt fines probitatis christianae».

ajoutaient des sacrilèges et blasphèmes, des profanations de statues de saints, des obscénités... Sutor continuait à fulminer: les responsables de ces atrocités pouvaient déjà être appelés de leur vivant des diables et démons. Pour le chartreux, le pire était encore que personne n'essayait réellement d'enrayer cette situation. Dans ce contexte, il fit référence au grand incendie de Troyes qui avait eu lieu le 25 mai 1524 et qui avait réduit en cendres trois quarts du «quartier haut», la partie monumentale de la ville. À partir de la chartreuse dans les environs de la ville, où il était prieur, Sutor avait certainement pu voir la catastrophe. Apparemment, il considérait cette calamité comme une punition de Dieu pour le laxisme avec lequel les hérésies étaient traitées en France. Sutor supplia donc Dieu qu'il détourne avec miséricorde sa justice, surtout de la France, qu'Il garde son peuple dans la foi et qu'Il préserve sa nation la plus chrétienne des hérésies¹⁰³.

Pour Sutor l'analyse était claire: la modification des «termini» dans le texte très saint de la Vulgate avait mené à l'estompement des points de la foi et de la morale et donc à des hérésies, qui à leur tour avaient engendré des crimes et des excès atroces. Pour le théologien parisien, la solution était évidente: les «termini» ne devaient pas être modifiés et la Vulgate devait être préservée et respectée. Des nouvelles traductions étaient totalement inadmissibles.

III. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS¹⁰⁴

Confrontée, à partir des années 1520, avec la promotion de la Bible populaire par des cercles réformateurs en France (et ailleurs), la Faculté de Théologie de Paris réagit avec un rejet catégorique des éditions en langue vulgaire. La Faculté, dirigée avec poigne par son syndic Noël Beda, s'afficha ainsi comme gardien conservateur de l'orthodoxie.

Un moment important dans la prise de position des théologiens parisiens fut la publication en 1525 de l'ouvrage *De tralatione Bibliae* par Pierre Cousturier, dit Petrus Sutor. Dans cette œuvre Sutor justifia de façon détaillée pourquoi la lecture de la Bible (et aussi de commentaires, *annotationes*, paraphrases...) par des laïcs ne pouvait certainement pas être salutaire ni utile, et était même nuisible. De simples laïcs, illettrés et préoccupés par des soucis terrestres, n'étaient intellectuellement parlant pas capables de comprendre les Écritures. L'intelligence des Écritures revenait aux gens qui avaient le temps et l'espace pour l'étude, qui menaient une vie spirituelle et avaient de préférence aussi une prédisposition pour la contemplation. C'est ainsi que le Christ lui-même l'avait voulu (Mt 7,6; Lc 4,20). Seul ce dernier groupe était capable de percer le

103. SUTOR, *De tralatione bibliae* (n. 7), ff. cv-civ.

104. Cf. HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), pp. 205, 219-223.

sens littéral de la Bible pour accéder au sens allégorique. Des laïcs sans aucune base théologique risquaient en effet de rester coincés au «cortex», les mots visibles des Écritures, ce qui pourrait les induire dans l'errance et l'hérésie. Ceci était indéniablement l'argument principal de Sutor. Outre les difficultés et le manque de clarté inhérents aux Écritures en tant que telles, la lecture de la Bible en langue vulgaire éveillait des vices de toutes sortes chez le lecteur laïc: une curiosité («curiositas») déplacée de ce qui en fait ne le concernait pas, une négligence («incuria») des devoirs naturels propres au statut laïc, l'arrogance («arrogantia») de penser que l'on pouvait avoir un mot à dire sur les mystères des Écritures, même dans toutes sortes de conventicules interdits, ainsi qu'un manque de respect pour le livre de la Bible qui était conservé dans différents endroits peu respectables («irreuerentia diuinorum»).

Sutor était d'avis qu'il fallait éviter les traductions de la Bible en langue vulgaire telles qu'elles étaient parues récemment. L'Église devait s'en tenir au texte de la Vulgate. Les «termini» de la Vulgate avaient été choisis par les Pères après mûre réflexion et reflétaient parfaitement la foi catholique. Ces formules technico-théologiques fixées ne pouvaient pas être remplacées tout simplement par des constructions recherchées et des traductions nouvelles, qui ne véhiculaient que trop souvent un enseignement erroné.

Au moment où Sutor publiait son livre, les théologiens parisiens avaient aussi entamé un examen des *Annotationes* d'Érasme et surtout de ses *Paraphrases* du Nouveau Testament. Il portait aussi sur le plaidoyer que l'humaniste y avait soutenu pour les traductions de la Bible en langue vulgaire. Cet examen semblait inévitablement aboutir à une condamnation de plusieurs thèses tirées de ces œuvres¹⁰⁵. Le livre de Cousturier et la menace d'une condamnation des *Annotationes* et des *Paraphrases* d'Érasme ont mené entre autres à une vaste correspondance entre l'humaniste et Beda, qui durerait plus d'une année¹⁰⁶. En août 1525, Érasme publia également une réfutation du *De tralatione Bibliae* de Sutor, intitulée *Apologia adversus Petri Sutoris debacchationem*¹⁰⁷. Ceci entraîna bien évidemment une réaction du chartreux, ce qui incita Érasme à écrire une nouvelle réplique etc.

105. Voir aussi: W. FRANÇOIS, *La condamnation par les théologiens parisiens du plaidoyer d'Érasme pour la traduction de la Bible dans la langue vulgaire (1527-1531)*, dans *Augustiniana* 55 (2005) 357-405.

106. Pour une analyse plus détaillée de cette correspondance: A. RENAUDET, *Études Érasmiennes (1521-1529)*, Paris, 1939, pp. 241-247, 254-256, 259-260, 262-263; FARGE, *Orthodoxy and Reform* (n. 1), pp. 187-190; RUMMEL, *Erasmus and His Catholic Critics*, t. 2 (n. 7), pp. 30-32; C.G. NAUERT, "A Remarkably Supercilious and Touchy Lot": *Erasmus on the Scholastic Theologians*, in *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook* 22 (2002) 37-56, pp. 45-49.

107. ERASMUS, *Apologia adversus debacchationes Petri Sutoris* (LB, 9), cc. 737-804. Pour une discussion ultérieure, nous référons à: HOLECZEK, *Humanistische Bibelphilologie* (n. 7), pp. 224-235; RUMMEL, *Erasmus and His Catholic Critics*, t. 2 (n. 7), pp. 67-69.

Quoique des théologiens d'autres Facultés en Europe (comme ceux de Louvain) se montraient plus souples vis-à-vis du désir de certaines personnes de posséder des exemplaires de la Bible en langue vernaculaire¹⁰⁸, la Faculté de Paris et son rejet de ces Bibles, faisaient autorité. Au Concile de Trente même, les opposants des traductions de la Bible en langue vulgaire se référaient à la prise de position parisienne.

Faculty of Theology
K.U.Leuven
Sint-Michielsstraat, 6
B-3000 Leuven

Wim FRANÇOIS

ABSTRACT. — In 1525 the Parisian theologian and Carthusian Petrus Sutor published *De tralatione Bibliae*. In this work he explained in detail why the lay people's reading of the Bible (and also of commentaries, *annotationes*, paraphrases...) was completely unnecessary for their salvation, was anything but advantageous, and was probably even harmful. Simple lay people, illiterate and consumed by their day-to-day worries, were intellectually incapable of understanding the Scriptures. The Bible was better reserved for people who had the time and space for study, who led a spiritual life, and who preferably were disposed toward contemplation. After all, It was Christ Himself who had wanted it in this way (Matt 7,6; Luke 4,20). Only the latter group was able to pierce the Bible's literal layer and grasp its deeper allegorical sense. Lay people, who lacked the proper theological background, could well become mired in the «cortex», i.e. the external words of Scripture, something which, in turn, made it likely that they would fall in errors and even heresies. This was undoubtedly Sutor's main argument. Next to the difficulty and obscurity of Scripture itself, reading the Bible in the vernacular evoked different vices among lay people: an improper curiosity regarding things that are none of their business, a lack of care for the natural duties belonging to their lay status, the arrogance to think that they could take part in debating the mysteries of faith contained in Scripture, even at the occasion of illegal conventicles, and, finally, a lack of reverence for the divine book itself. Sutor argued that Bible translations, like those that had been recently published, had to be avoided. The Church would do better to keep to the Vulgate. The «termini» in the Vulgate had been permanently fixed by the Fathers after profound assessment, and signified the Catholic faith in a perfect way. These fixed theological-technical formulations should never be altered by recently-devised arguments and new translations; not least because they were often the vehicle for erroneous teachings.

108. Voir aussi: W. FRANÇOIS, *Vernacular Bible Reading and Censorship in Early Sixteenth Century. The Position of the Louvain Theologians*, dans A.A. DEN HOLLANDER – M. LAMBERIGTS (éds.), *Lay Bibles in Europe. 1450-1800* (BETL, 198), Leuven, 2006 – à paraître.